

LE PORGE Route de La Jenny arrêt Maison Forestière du Pas du Bouc

Randonnée du mercredi 25 octobre 2017

Départ : 8H30 Gare de Bègles Rendez vous 8h15.

Covoiturage organisé par les participants à cette activité. (2)

Itinéraire suggéré pour rejoindre le départ de la rando début et fin de l'activité proposée par la RSB:

Rocade direction Bayonne Arcachon puis autoroute Bayonne Arcachon rouler et prendre autoroute direction Arcachon.

Prendre la sortie 23 Marcheprime Le Barp.

Rouler en direction de Marcheprime.

Traverser ce village tout droit direction Lacanau Blagon D5.

Au lieu dit Blagon prendre direction Ares Cap-ferret.

Rouler jusqu'à la fin de la 2x2 voie, passer le rond point sortie d'Arès

Continuer sur la route et prendre sortie Lège Lacanau D3

Traverser Lège et continuer en direction de Lacanau,

Rouler environs 7 km à un moment panneau indiquant Lacanau le Porge à droite.

Village naturiste de la Jenny à gauche (tout droit)

La prendre direction La jenny

Rouler 2 km au stop prendre à gauche

Plage du gressier, La jenny .

Rouler dans cette direction après le passage du canal se garer à droite

Maison forestière du Pas Du Bouc

Soit un trajet aller retour de 140 km Covoiturage conseillé: 7 € / personne.

Ces informations sont prises sur Internet via Michelin

Repas en cours de la randonnée tiré du sac à dos.

Parcours, Départ depuis la maison forestière du Pas du Bouc en remontant vers le nord découverte de l'étang de Langouarde, le canal des étangs.

Ensuite l'étang du Joncru l'étang de Léde basse et retour par la forêt vers les voitures.

Nous referons une petite partie de la rando réalisée en 2013 le 20 février voir parcours en bleu .

A la fin de la rando nous irons visiter une savonnerie qui se trouve qqs mètres de la maison forestière (si j'arrive à contacter la responsable)

23,8km, 110m de dénivelé, 5h39 temps théorique de marche calculé pour une marche à 4,5km/h Informations données par le logiciel Géorando utilisé par vos animateurs.

Les personnes se rendant directement au point de départ de la randonnée, doivent prévenir :

Jacqueline Perrin, Claude Marche : 07 68 67 84 09, Jean Luc Sanche : 06.82.66.79.95

En cas de mauvais temps contacter ceux ci pour savoir si la rando est maintenue.

Camille BONNIN Présidente : 06.74.12.47.31

(1) voir document joint en annexe.

(2) Voir la charte de l'adhérent.